

Pour célébrer 2008, l'Année Océanienne du Récif, le PROE et ses partenaires, sont heureux d'annoncer Challengecoralreef, une compétition régionale où les écoles vont développer et appliquer des plans de protection des récifs dans leur commune. Il y a trois phases principales dans la compétition:

Phase 1: Apprendre et faire le lien

Dans cette phase, toute classe (13-18 ans) peut apprendre sur les récifs coralliens, et élaborer un plan d'action visant à protéger un récif corallien à proximité ou dans leur commune. Chaque groupe sera invité à remplir un plan d'action challengecoralreef. Utiliser le manuel Challengecoralreef pour aider à structurer l'enseignement.

Envoyer les plans d'action à challengecoralreef, C /-SPREP, PO Box 240, Apia, Samoa.

Les plans d'action doivent être reçus au PROE d'ici le 25 février 2008.

Phase 2: Les Champions des récifs coralliens

Le PROE et ses partenaires, sélectionneront cinq équipes de la région comme des « champions des récifs coralliens ». Les équipes championnes se verront attribuer un financement pour mettre en œuvre les actions prioritaires de leurs plans.

Phase 3: Partager des solutions

Chaque équipe championne des récifs coralliens sera filmée lors de la mise en œuvre de ses actions. Un documentaire régional sera produit et présenté lors du Symposium International sur les Récifs Coralliens de Floride, USA. Un représentant de l'équipe gagnante sera invité à participer au Symposium avec un représentant du PROE. Il présentera le plan d'action de sa classe et le documentaire sur le challengecoralreef.

Prix

Chaque école qui soumet un plan d'action challengecoralreef recevra un kit « 2008 Année Océanienne du Récif » et un certificat de participation.

L'équipe lauréate parmi les « champions des récifs coralliens » recevra un bon d'achat de livres de 500 US\$. Les quatre autres équipes championnes recevront un bon d'achat de livres de 200 US\$. Chaque équipe championne recevra une copie du documentaire challengecoralreef.

Les membres de l'équipe lauréate du challengecoralreef seront invités à sélectionner un représentant pour se rendre en Floride avec un représentant du PROE afin de participer au Symposium International sur les Récifs Coralliens, du 7-11 juillet 2007. Le représentant aura l'opportunité de présenter le plan d'action gagnant ainsi que le documentaire réalisé sur les 5 équipes championnes.

challengecoralreef

**Votre école,
vos idées,
votre chance de gagner!**





L'Année Océanienne des Récifs fait partie d'une initiative mondiale pour souligner l'état des récifs coralliens du monde et d'encourager les changements de comportement afin de protéger les récifs pour les générations futures. Dans le Pacifique, les récifs procurent et protègent – plus forts seront les récifs, plus fortes seront les îles. Pour plus d'informations, visitez le site www.sprep.org.



Chronologie

Janvier 2008

Distribution du livret de travail challengecoralreef aux points de contact et aux écoles. Il sera également disponible sur le site internet du PROE.

25 Février 2008

Date de clôture de la Phase 1 : développement des plans d'action

3 Mars 2008

Annnonce des « champions des récifs coralliens » annoncés. Début de la Phase 2.

30 Mai 2008

Clôture des projets des « champions des récifs coralliens ».

10 Juin 2008

Annnonce du lauréat du challengecoralreef

7-11 Juillet 2008

Voyage du représentant de l'équipe lauréate au Symposium International sur les Récifs Coralliens en Floride avec un représentant du PROE.

Critères de la compétition

- Concours ouvert aux classes des pays et territoires du Pacifique membres du PROE.
- Les classes doivent être composées d'élèves âgés de 13 à 18 ans.
- Les plans d'action dans la phase 1 doivent être reçus par le PROE au plus tard le 25 février 2008.
- Les plans d'action reçus après la date limite ne seront pas examinés.
- Les projets seront jugés sur les critères suivants: identification des problèmes, créativité des solutions, volonté de collaborer avec des partenaires, capacité à mettre en œuvre les actions identifiées dans le calendrier fixé.
- Les gagnants seront avertis par téléphone, fax ou email, suivi d'une lettre officielle du PROE.
- Le concours sera jugé par des représentants du PROE et ses partenaires.
- La décision des juges sera finale.

Pour plus d'informations

Sereima Savu

Chargée de la gestion des récifs coralliens
sereimas@sprep.org

Tamara Logan

Conseillère en éducation et communication sociale
tamaral@sprep.org

Programme Régional Océanien de
l'Environnement (PROE/SPREP)

PO Box 240, Apia, Samoa

T: (685) 21929

F: (685) 20231

sprep@sprep.org

www.sprep.org

